

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 54 (1909)
Heft: 10

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Aux manœuvres de divisions. — La nouvelle loi militaire. — La question des effectifs. — Service de santé et service de l'administration. — A Pontarlier.

De quoi parler si ce n'est des exercices des divisions du 1^{er} corps d'armée qui viennent de prendre fin. Pendant tout le mois de septembre, ils ont accaparé l'attention des milieux militaires de la Suisse romande, mieux que cela, de la grande majorité du public, ainsi que l'ont prouvé l'énorme affluence des spectateurs sur le terrain des manœuvres et la place que leur a consacrée la presse quotidienne dans ses colonnes. Si l'on ajoute à ces constatations celle de la large et cordiale hospitalité partout offerte aux troupes dans les cantonnements, dans les campagnes genevoises comme dans celles des cantons de Vaud et Fribourg, on peut légitimement et avec quelque fierté conclure à la résistance de l'esprit et de l'amour militaires aux entreprises des cosmopolites et des internationalistes.

Nous ne voudrions pas nous leurrer d'illusions, mais il semblerait que l'introduction de la nouvelle loi a provoqué un regain d'intérêt en faveur des choses militaires. Deux causes l'expliqueraient peut-être. Premièrement l'agrément pour la vie sociale de la nouvelle périodicité des cours. Dans tous les milieux, commerçants, industriels, agricoles, elle paraît être appréciée. Il y a plus de régularité dans les conditions générales du travail. Chaque année comportant maintenant le même programme d'interruption, chacun s'arrange en conséquence ; il n'y a pas de mesures spéciales, exceptionnelles, à prendre. Le travail est aussi moins complètement suspendu, d'une part, parce que la période de 13 jours, précédée et suivie d'un dimanche est, à cet égard, plus favorable que l'ancienne période de 18 jours qui coupait une troisième semaine en deux ; d'autre part, parce que seuls les jeunes gens de moins de 28 ans étant convoqués, l'usine, le magasin, le bureau ou la ferme ne sont plus privés de tout leur personnel, ni surtout de leur personnel le plus expérimenté.

La seconde cause touche de plus près à la question militaire. Le service procure plus de satisfaction, parce que les résultats obtenus sont meilleurs. Ce n'est pas que la fatigue, pour être moins prolongée soit moins grande, mais elle est moins ressentie n'étant pas accompagnée du malaise que pro-

duit l'effort stérile. On ne se dit plus : ma peine et mon zèle n'auront qu'une courte récompense ; dans deux ans, tout étant oublié, tout sera à recommencer. On a maintenant l'impression, — impression que l'expérience, si récente soit-elle, transforme déjà en conviction. — que l'effort entraîne un progrès et que lorsqu'il sera renouvelé l'année suivante il provoquera un nouveau pas en avant, non la répétition du même dont on a reculé dans l'intervalle. En un mot, tout le monde sort des cours non plus indifférent ou sceptique mais encouragé, et le regret des menues fautes commises est adouci par la perspective d'une occasion prochaine de les corriger.

En cela principalement réside jusqu'ici le progrès apporté par la nouvelle organisation. C'est un progrès moral qui ne se traduit pas encore par un emploi sensiblement meilleur des troupes sur le terrain et par des connaissances techniques beaucoup plus développées, mais qui est le plus important que l'on doive espérer en l'état présent des choses. Il se résume en ces mots : Confiance plus justifiée en nos moyens et en nous-mêmes et foi dans l'avenir. Si ce sentiment se généralise, le développement de notre armée reposera sur un fondement solide ; la persévérance dans l'instruction nous procurera les autres progrès.

On peut en relever un déjà, en bonne voie de développement : plus d'assurance dans l'exercice du commandement, par conséquent plus de calme dans l'exécution des ordres. Ceci est surtout sensible dans les opérations de la mobilisation et de la démobilisation. Nous n'en sommes pas encore à la perfection ; si l'on s'arrête aux détails, on trouve maintes améliorations possibles ; l'organisation des détachements pour effets à échanger ou à remplacer ne s'opère pas toujours avec l'ordre et la rapidité désirables ; le nombre des hommes isolés qui traînent dans les cours des magasins et tardent à rejoindre le rang est encore trop considérable, preuve d'un service intérieur imparfait et d'une discipline individuelle insuffisante ; le respect des heures pour la réunion de certains organes administratifs dépendant des commandements de place n'est pas toujours scrupuleux de la part de chacun. Néanmoins, dans l'ensemble, les opérations sont à la fois régulières et rapides et il est hors de doute qu'elles garantissent maintenant sur toutes les places le début des transports et des marches de concentration dans le délai de 12 à 72 heures suivant les armes. On peut affirmer de même qu'à l'issue des opérations de démobilisation, qui n'exigent que peu d'heures, la troupe est de nouveau prête à marcher.

Pour la première fois, cette année-ci, les unités ont reçu une classe d'âge de recrues instruites dans les écoles prolongées. Tous les renseignements qui nous ont été fournis à ce sujet s'accordent à reconnaître un très sensible progrès, dans l'infanterie surtout, et pour celle-ci, dans l'instruction du tirailleur plus particulièrement. Il sait mieux profiter du terrain, y montre plus de souplesse et de mobilité et utilise mieux son arme.

Pour les sous-officiers, les renseignements sont contradictoires ; les uns les déclarent plus fermes et plus débrouillards, en mesure d'assumer sans la surveillance de l'officier la direction du service intérieur ; d'autres font une distinction entre le caporal qui resterait stationnaire et le sergent en passe, depuis qu'il est hors rang, de gagner de l'autorité ; d'autres encore déclarent que rien n'est changé. Le mieux est de suspendre toute opinion jusqu'à plus ample et plus complet informé. L'expérience est trop récente pour pouvoir être concluante. On ne peut juger que par un nombre limité d'individualités, nombre insuffisant pour baser un jugement général sur le corps des sous-officiers et sur la méthode de leur formation.

Il faut apporter la même réserve dans les appréciations concernant les nouveaux officiers dont quelques chefs d'unités disent grand bien, tandis que d'autres au contraire leur reprochent de montrer moins de sens pratique que leurs aînés. Il est évident que chacun se détermine par les rares exemples qu'il a eus sous les yeux, plus rares encore que ceux que peut offrir le corps des sous-officiers. N'oublions pas que nous sommes tout à fait au début de l'application de la loi, et que les modes de cette application eux-mêmes se perfectionneront à l'usage.

Sur un point, nous sommes en incontestable déficit, déficit passager, espérons-le. Il n'y a qu'un cri, dans l'infanterie, pour se plaindre de la diminution des effectifs. Nos anciens bataillons de 700 à 800 hommes et plus ont disparu ; ceux qui dépassent, péniblement, 600 hommes sont des *rarae aves*, et la conséquence de ce fâcheux état de choses se fait immédiatement sentir ; on se permet des moyens tactiques que les effectifs normaux interdiraient ; tels les déploiements de la compagnie en tirailleurs depuis la colonne de marche sur la file de tête, sans se donner la peine du fractionnement préalable. Nous ne contestons pas que ce mouvement soit réglementaire et qu'il soit nécessaire de l'enseigner, à titre de développement de la mobilité surtout et par motif de précaution et de sécurité pour les cas où l'on y serait contraint ; mais nous contestons qu'il faille faire de cette exception une règle et un oreiller de paresse en s'évitant l'effort de réfléchir au fractionnement préalable. Quant aux lieutenants qui s'accoutument à ne commander, dans notre terrain tourmenté, que des colonnes ou des lignes de 25 à 30 fusils, parfois moins, au lieu de 50, ils perdent la notion de la difficulté de leur tâche.

A quelles causes faut-il attribuer cette diminution ? La nouvelle loi, naturellement, y est pour beaucoup, puisqu'elle a réduit de dix à sept les classes d'âge convoquées. Mais cette réduction produirait des effets moins graves si elle n'avait été précédée d'une diminution du recrutement de l'infanterie et, surtout, si les moyens légaux de la compenser étaient appliqués.

L'article, 13 chiffre 6, de la loi exempte du service personnel pendant la durée de leur fonctions ou de leur emploi les fonctionnaires et employés

indispensables, en cas de guerre, aux entreprises de transports d'intérêt général et à l'administration militaire. Or, toutes les entreprises de transports, jusqu'au moindre tramway, s'estiment d'intérêt général et déclarent que tous leurs fonctionnaires et employés leur seraient indispensables en cas de guerre. On nous dit que les contrôles de la seule 1^{re} division portent 1200 hommes exemptés comme employés d'entreprises de transports, c'est-à-dire plus du huit pour cent. C'est un abus manifeste auquel il importe de remédier. La loi le permet, puisque l'article 13 déjà cité ajoute qu'une ordonnance du Conseil fédéral désignera les entreprises de transports d'intérêt général et le personnel qui leur est indispensable en cas de guerre. Après tout, on ne voit pas pourquoi ces industries seraient mises au bénéfice d'un privilège et ne seraient pas contraintes, comme toute autre, à supporter l'absence de leurs employés pour affaires de service.

Une autre réforme, dans quelques cantons du moins, serait celle de la perception de l'impôt militaire. Toutes les commissions d'impôt ne tiennent pas la main à ce que la taxe légalement due soit payée. Non seulement il arrive que des soldats soient dispensés administrativement sans motif suffisant, mais quand il s'agit pour eux de payer la taxe de dispense, ils rencontrent pour s'y soustraire partiellement l'appui d'une commission bienveillante jusqu'à l'injustice. De là un régime d'inégalité au préjudice du citoyen qui remplit consciencieusement et intégralement son devoir militaire. Il est probable qu'en mettant plus de sévérité dans l'octroi des exemptions et des dispenses et dans la perception de la taxe militaire, on remédiera en partie à la diminution des effectifs. L'augmentation du recrutement fera le reste. Mais encore ne doit-elle pas produire l'invasion des contrôles par une foule d'inaptes à la marche, auquel cas le remède serait pire que le mal. L'observation a été faite, pendant ce dernier cours, d'une diminution considérable du nombre des traînants. Inutile de les rendre aux unités.

Laissons de côté les questions tactiques; elles seront traitées dans les comptes-rendus spéciaux des manœuvres que publieront les prochaines livraisons de la *Revue militaire suisse*. En revanche, quelques indications au sujet du service de santé et du service administratif présentent de l'intérêt.

Les médecins d'unité se félicitent des simplifications apportées dans le service des rapports sanitaires. En revanche, ils désireraient un rajeunissement du matériel. Les brancards, par exemple, lorsqu'ils sont roulés sont lourds et malcommodes à porter sur l'épaule; dans un terrain accidenté ou glissant, ou simplement sous bois, les brancardiers ont peine à porter leur engin. Un brancard pliant, comme en possède au moins partie des ambulances ne pourrait-il pas être essayé dans les bataillons et, le cas échéant, adopté? Les bidons à eau en fer-blanc ne pourraient-ils pas aussi être remplacés par un récipient où l'eau se conserverait plus fraîche et risquerait moins de prendre un goût désagréable?

En ce qui concerne les médicaments, nous avons entendu certains médecins demander la suppression de l'iodoforme à l'odeur par trop persistante et d'un emploi peu fréquent. Il pourrait céder la place à d'autres produits d'un usage plus général. Tel serait, par exemple, le sublimé qui est d'un emploi courant dans la médication civile.

Le traitement des pieds blessés par la formaline est en quelque sorte officiellement consacré. Une solution ne pourrait-elle pas figurer dans la caisse sanitaire ? On l'aurait sous la main et l'on éviterait l'obligation de s'en procurer chez un pharmacien parfois très éloigné du cantonnement.

En ce qui concerne le service de l'administration, constatons que les officiers comptables se montrent satisfaits du nouveau système de comptabilité, beaucoup plus simple et expéditif que l'ancien et qui leur laisse par conséquent plus de temps pour donner leurs soins à l'alimentation.

*
.

Au commencement du mois d'août de cette année, le commandant Morier, attaché militaire à l'ambassade française à Berne, avait obtenu comme l'année dernière, l'autorisation du ministre de la guerre, d'inviter vingt-cinq officiers suisses à assister aux exercices du 4^e régiment d'artillerie, en garnison à Besançon, alors aux écoles à feu à Pontarlier.

Le colonel Audéoud, commandant de la 1^{re} division, les colonels Bornand et Galiffe, commandants des 1^{re} et 2^e brigades ; le colonel Schmid, ancien instructeur en chef de l'artillerie, chef d'état-major du III^e corps d'armée ; les commandants des régiments et des groupes d'artillerie du I^{er} corps ; des officiers supérieurs de troupes de forteresse ou d'artillerie à pied et un certain nombre de chefs de batterie ont profité de cette aimable invitation.

Arrivés le vendredi 6 août au soir, à Pontarlier, ils furent reçus par le commandant Morier ; le lendemain le général Avinal, commandant de la brigade d'artillerie de Besançon, et le colonel Caré, commandant du 4^e d'artillerie, les recevaient à l'entrée du champ de tir.

Nos officiers assistèrent à un tir d'un des groupes, puis des six batteries du régiment. La séance se termina par le tir d'une des batteries sur quatre buts différents, puis par un défilé au trot.

Pendant les exercices, nos officiers, libres de choisir les points d'où ils pouvaient le mieux observer ce qui les intéressait le plus, purent admirer la rapidité, la précision et le calme des mises en batterie, l'exactitude du service des pièces, la rapidité du tir, la conduite du feu.

Après la séance de tir, au déjeuner offert par les officiers du 4^e régiment, des toasts à la France et à la Suisse ont été échangés entre le colonel Audéoud et le général Avinal.

L'après-midi, en compagnie des charmants camarades de l'armée fran-

caise, passa rapidement. L'heure du départ sonna trop tôt! Une journée instructive et intéressante au plus haut point venait de se terminer. Nos sincères remerciements à ceux qui l'ont organisée, spécialement au commandant Morier, et à nos hôtes de Pontarlier à qui leurs camarades suisses garderont le plus cordial souvenir.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

L'espionnage. — Vols d'armes et de munitions. — Autour des grandes manœuvres. — Le dirigeable *République*. — La critique. — La dislocation. — La signalisation.

On s'est montré fort ému, chez nous, de la disparition d'une mitrailleuse nouveau modèle. Il y a de quoi. L'autorité militaire a multiplié communiqués et interviews pour rassurer l'opinion. Elle a prétendu que la possession d'un engin de guerre n'ajoutait guère à ce qu'on peut en connaître par les descriptions officielles ou par les renseignements qu'on a pu se procurer depuis sa mise au service. Elle a fait remarquer qu'il est peut-être possible de cacher des expériences en cours et de couvrir d'un voile impénétrable des modèles à l'étude, mais que, du moment qu'on entre dans la période de la fabrication en grand, et qu'il s'agit d'armes répandues à profusion dans l'armée, il est impossible d'éviter les fuites, lesquelles, au surplus, ne sauraient avoir de grandes et graves conséquences.

Tout n'est pas mensonges, dans cet optimisme de commande. Il est certain pourtant que de posséder en mains un objet qui n'est connu que par des dessins, ou d'avoir au complet un ensemble dont on n'avait pu se procurer que des parties détachées, c'est d'un très grand prix, fût-ce simplement à titre de confirmation et pour opérer des recoupements.

— Que serait-ce, si vous aviez entendu le monstre lui-même? disait l'orateur antique.

— Et aussi que serait-ce, si vous aviez vu la mitrailleuse elle-même?

J'avoue que, pourtant, sachant quels tâtonnements il a fallu avant d'arriver au type définitivement adopté, et sachant que les difficultés provenaient surtout de la cartouche, je n'attache pas une importance extrême à la divulgation du secret de la mitrailleuse.

Le public a raison, tout de même, de s'émouvoir. Il sent que nous sommes entourés de curiosités clandestines et intéressées, nous vivons dans une atmosphère d'espionnage. Et le malheur c'est qu'il se trouve de plus en plus de gens pour prêter l'oreille aux propositions insidieuses et pour trahir.

A tort ou à raison, en rapprochant ces actes d'antipatriotisme de certains indices d'antimilitarisme, on en arrive à se dire qu'il y a quelque chose de pourri dans notre armée. Le point est de savoir jusqu'à quelle profondeur s'étend le mal. Je le crois très superficiel. Mais la rouille risque de faire son chemin à l'intérieur et de tout désagréger. Voilà pourquoi il faut prendre en grande considération tous les symptômes de désorganisation. Il y a de l'inquiétude dans l'air. Et il est heureux qu'on ne s'endorme pas dans une confiance fallacieuse. L'optimisme d'en haut est, à cet égard, fâcheux. D'autant plus fâcheux qu'il ne trompe et ne calme personne.

La douleur est injuste, et toutes les raisons
Qui ne la flattent pas excitent ses soupçons.

* * *

Nous avons pourtant des motifs de satisfaction. Les grandes manœuvres de cet année marquent un progrès considérable. Sans doute, ce progrès remonte à l'année dernière déjà, en ce sens que le général Trémeau n'a fait que réaliser ce que son prédécesseur avait esquissé. Avec lui, on est passé de la théorie à la pratique.

Ces manœuvres, sur lesquelles je reviendrai, ou plutôt sur certains « à côté » desquelles je reviendrai, puisque vous leur consacrez, dans cette livraison même un article de fond, ces manœuvres ont serré la réalité de très près. Les engagements se sont déroulés avec une lenteur inaccoutumée, à telles enseignes que le colonel Gædke, témoin de ce qui s'était passé en Mandchourie, et qui, depuis cette époque, s'élève énergiquement contre la précipitation avec laquelle les combats se déroulent dans les manœuvres allemandes, le colonel Gædke, dis-je, a écrit, dans ses comptes-rendus du *Daily Telegraph*, ce passage qui me stupéfie :

Les Français, je l'ai déjà remarqué, ont une sorte de préférence pour les batailles calmes et tranquilles ; une attaque à coups de collier, aussi loin que va mon expérience, ne semble pas leur aller. Voulant éviter les invraisemblances d'une offensive galopante, ils sont portés vers l'extrême opposé ; leur lente offensive ne paraît pas d'accord avec les conditions de la vraie guerre.

Il me semble, à moi, qu'on a été beaucoup moins vite que les autres années... mais qu'on est allé encore trop vite en besogne, à partir du moment où les troupes se sont trouvées aux prises.

La recherche de la vraisemblance a enlevé beaucoup d'intérêt au spectacle. Les curieux ont été, en général, déçus. Ils entendaient beaucoup de bruit, mais voyaient peu de choses. Et c'est de quoi se féliciter, puisque ce résultat est dû à ce que le théâtral et le convenu ont été écartés aussi complètement que possible. Mais la badauderie n'y a pas trouvé son compte.

Elle s'est rattrapée sur le dirigeable *République*, qu'un accident avait été

sur le point de mettre hors de service avant les manœuvres, qu'un autre accident a complètement détruit, après. Les troupes et la population avaient pour cet aéronef une admiration vraiment touchante. La peur qu'on avait eue de ne point le voir participer aux manœuvres, la fierté qu'on éprouvait du tour de force qui l'avait remis « à flot » en temps voulu, le chauvinisme qui opposait ce ballon au *Zeppelin* et qui se réjouissait à la pensée que l'Allemagne n'était pas seule à expérimenter la participation des dirigeables aux opérations militaires : tout cela, à quoi s'ajoutait une pointe de snobisme, explique l'espèce de ferveur patriotique dont j'ai été le témoin un peu ébahi.

Le hasard m'a fait voyager, le 9 septembre, avec un des officiers les plus au courant des questions sportives. Et je l'entendais protester contre notre engouement pour les enveloppes déformables. Il prétendait que nos idées étaient faussées, comme il arrive chaque fois qu'entrent en jeu des rivalités nationales et que, par suite, on perd de vue la vérité scientifique. Sans méconnaître les graves inconvénients du rigide, il me faisait remarquer le danger que court un aérostat qui n'est pas compartimenté comme le *Zeppelin*. Les cloisons étanches de ce type permettent de localiser le mal, quand une déchirure se produit. De plus, une panne du moteur n'a pas seulement pour effet d'arrêter la propulsion et la direction. Elle détermine le dégonflement du ballonnet ou, tout au moins, elle ne s'y oppose pas, puisqu'on n'a plus le moyen d'y insuffler de l'air. Or, le ballonnet sert à maintenir la forme du ballon. Dès que celui-là se vide, celui-ci se déforme : il tend à s'enseller, à se casser.

Le terrible accident du 25 m'a rappelé cette conversation. Mais je dois avouer que la facilité d'évolutions du *République* était de nature à écarter tout sombre pronostic. L'aisance des mouvements, soit à l'envol, soit à l'atterrissage, faisait l'admiration de tout le monde. C'est seulement lorsque la pointe avant était engagée dans le hangar que l'aéronef attendait qu'on achevât de le rentrer à bras.

* * *

Des manœuvres — puisque je n'en peux glaner que des bribes — je me bornerai à mentionner deux nouveautés intéressantes : l'une, relative au transport des troupes après la clôture des opérations ; l'autre, relative à ce qu'on appelle la « critique » et qu'il vaudrait mieux, je crois, nommer la « discussion. »

Cette discussion a été publique, pour la première fois, chez nous. Des dames y assistaient, ce qui n'est pas le plus heureux, et aussi les officiers étrangers et les représentants de la presse, ce dont il me semble qu'on peut se féliciter. On pourrait s'en féliciter davantage encore si le généralissime, directeur des manœuvres, oubliait à ce moment-là l'autorité dont il est

revêtu, autorité qu'il doit à un décret signé par le chef de l'Etat, mais qui est en quelque sorte indépendante de sa valeur personnelle.

Que, pendant les opérations, il commande, rien de mieux. Il l'a fait et bien fait. Grâce à sa prévoyance, grâce à ses recommandations, à ses injonctions, grâce aux mesures qu'il avait prises pour organiser l'arbitrage, grâce aussi à ses interventions discrètes, il a joué son rôle de directeur d'une façon remarquable. Il est peut-être moins qualifié pour décerner l'éloge et le blâme au pied levé. Il n'est peut-être pas plus savant en art militaire que tel de ses subordonnés, et ses leçons manquent donc de poids. Quand on corrige une composition de géométrie descriptive, on peut appliquer sur le dessin du candidat le dessin-type fait sur papier calque : s'il y a coïncidence, la solution est juste ; sinon le problème est plus ou moins « raté ». Dans les choses de la vie, on ne peut ainsi se servir d'un gabarit. On dit : « Vous avez fait ce que j'aurais fait à votre place. » Mais on n'a pas le droit de conclure : « Donc vous avez bien fait. » En résumé, je le répète, tout en répandant sur la troupe et sur l'ensemble de ceux qui ont participé aux opérations les compliments d'usage, éloge qu'ils méritaient grandement, j'estime qu'il est regrettable qu'il y ait eu « critique » publique. Mais j'approuverais qu'il y ait eu « discussion » publique. La différence est peut-être peu saisissable. Elle mérite pourtant d'être prise en considération à l'avenir.

Même les *Observations* écrites du général de Lacroix, si posément qu'elles aient été rédigées, et documents en mains, ont suscité les légitimes protestations de certains généraux qu'on a eu le tort de condamner sans les avoir appelés à se défendre. A plus forte raison, y a-t-il à craindre, de la part d'un grand chef très féru de son autorité, qu'il se laisse aller à une impression du moment, insuffisamment mûrie ; et que l'expression même de sa pensée la trahisse.

Un chef a pour devoir de commander. Un éducateur a pour devoir d'oublier sa supériorité. Car la conviction ne s'insinue pas dans les âmes en raison du nombre des galons, de feuilles de chêne dorées ou de plumes blanches de celui qui parle. Elle ne résulte que de la justesse des idées qu'il émet.

Sous ces réserves, j'approuve que les chefs militaires permettent aux représentants de la nation, aux représentants de toutes les nations, même, d'écouter ce qu'ils disent, et de ne pas s'enfermer dans le mystère, comme un saint dans un tabernacle. On a abusé chez nous du *confidentiel* et du *très confidentiel*, du *secret* et du *très secret*. Et, trop souvent, derrière le voile, il n'y avait rien. Il est bon que le voile soit tombé, et qu'on ait pu voir qu'il y avait quelque chose. Il y avait même beaucoup de choses derrière, et, dans le nombre, des choses excellentes.

Une des meilleures, assurément, a été l'improvisation des transports de dislocation. La Compagnie P.-L.-M. a bien voulu se prêter à l'expérience que le général Trémeau a tenu à tenter et qui n'avait jamais été faite, en se contentant de savoir qu'il y aurait quelque 35 000 hommes et un millier de chevaux à embarquer dans la journée de dimanche 20 septembre, sur les lignes Paray-le-Monial à Moulins et à Roanne, mais on n'a connu les gares d'embarquement de chaque unité et la composition de ces unités que dans la nuit du 19 au 20.

Comme on avait tenu à portée le personnel et le matériel nécessaires, l'évacuation a eu lieu sans qu'il en résultât de grands retards pour les trains de voyageurs : la circulation des marchandises a été seulement suspendue pendant quelques heures.

C'est là une expérience intéressante, encore qu'elle ne soit pas très probante au point de vue de la participation des chemins de fer aux opérations militaires. Son principal mérite a été de laisser les belligérants dans l'ignorance des points de dislocation. On sait que, l'an dernier, le général Millet, qui les connaissait, s'est laissé hypnotiser par eux, et que cette connaissance a pesé lourdement sur ses décisions, ainsi que le général de Lacroix en a fait justement la remarque.

* * *

Il a été fait, aux manœuvres, un essai de « signalisation », d'après les indications fournies par la Section technique de l'infanterie. Je crois intéressant de résumer ces indications et même, pour certaines d'entre elles, de les reproduire textuellement.

La signalisation constitue dans toutes les circonstances de guerre (stationnement, marche, combat) un moyen de correspondance à vue, commun à toutes les armes.

Elle est employée au mieux des circonstances, soit à défaut des autres systèmes de liaison (estafettes, cyclistes ou plantons, hommes de liaison, téléphone), soit en combinaison avec eux, soit pour les doubler, ce qui sera toujours avantageux.

Elle est plus particulièrement utile aux troupes de couverture dans des opérations de montagne, dans l'attaque et la défense des places, aux avant-postes, enfin au combat durant les périodes d'immobilisation et dans les zones trop violemment battues par le feu adverse, interdites par suite à la circulation des estafettes et plantons.

Elle comprend des signaux qui se font à bras et qui sont alphabétiques ou conventionnels; alphabétiques, lorsque chacun d'eux traduit une lettre de l'alphabet ou un chiffre; conventionnels, lorsqu'ils ont pour objet de transmettre par un simple geste certains ordres ou renseignements d'un envoi particulièrement fréquent ou d'un caractère d'urgence marquée.

Les troupes de toutes armes sont exercées à l'emploi de la signalisation.

Les signaux conventionnels doivent être connus de tous les officiers, sous-officiers ou soldats ; les signaux alphabétiques doivent l'être de tous les officiers et gradés, des éclaireurs montés, des cyclistes, des clairons et trompettes, et du plus grand nombre possible d'hommes de troupe.

Les hommes aptes aux fonctions de chef de poste de signalisation, ou ceux qui peuvent les suppléer, ceux qui doivent faire partie des postes, les observateurs et agents de liaison à placer auprès des différents échelons du commandement, y compris les *cavaliers d'escorte* des généraux de brigade, sont choisis parmi les plus au courant de la signalisation. Ils sont appelés *signaleurs*, portent sur le bras gauche un insigne spécial et figurent sur un contrôle nominatif dans chaque unité (compagnie, escadron, batterie).

Les éclaireurs montés d'infanterie sont désignés parmi les réservistes des corps de cavalerie qui, ayant rempli les fonctions d'éclaireurs, ont reçu, en conséquence, l'instruction de signaleurs.

Un *poste de signalisation* comprend, en principe, un *enregistreur*, remplissant les fonctions de chef de poste, un *observateur* (et, si possible, un observateur adjoint).

L'enregistreur enregistre les télégrammes reçus et dicte les télégrammes à envoyer. L'observateur traduit les premiers et transmet les seconds ; tous deux surveillent avec attention les postes correspondants. L'observateur adjoint aide l'observateur, le supplée au besoin et porte le télégramme reçu à l'autorité destinataire. Chaque poste est, autant que possible, muni d'une jumelle.

L'emplacement du poste est déterminé de telle façon que les signaux soient bien visibles du poste avec lequel la communication doit être établie.

Il est toujours à proximité de l'autorité dont il relève, mais nettement séparé de tout groupe, afin de rester bien apparent et de n'être pas gêné dans ses opérations. Il est en principe défilé des vues de l'ennemi.

Lorsque, par exception, il se trouve sur un terrain battu par le feu et dépourvu de couverts, il se constitue un abri ; en cas d'impossibilité absolue de l'abriter, ou si l'abri ainsi constitué est insuffisant, les hommes signalent dans la position couchée.

La distance entre les postes ne peut être fixée d'une manière absolue, elle dépend des circonstances tactiques du terrain, de l'état de l'atmosphère.

La lecture des signaux est de beaucoup facilitée lorsqu'ils se projettent sur un fond de surface et de couleur uniformes.

Dans les conditions normales, la lecture des signaux donne des résultats satisfaisants :

Jusqu'à 700 mètres, s'ils sont faits sans fanions :

Jusqu'à 1200 mètres, s'ils sont faits avec aide de fanions ;

Jusqu'à 2000 mètres, s'ils sont faits avec aide de fanions et observés avec une jumelle.

Pour les distances plus petites, l'emploi des signaux alphabétiques est moins rapide que celui de tout autre moyen de liaison. Toutefois, même dans ce cas, si le terrain est violemment battu par le feu ou présente des difficultés de parcours considérables, il y a lieu de faire usage de la signalisation alphabétique.

Lorsque deux échelons de commandement ne peuvent être reliés à vue par leurs postes de signalisation, il y a lieu d'établir des postes intermédiaires. Les transmissions deviennent alors plus lentes, et les chances d'erreurs plus nombreuses.

Dès que les postes sont en place, ils se reconnaissent mutuellement en échangeant l'indication du corps auquel ils appartiennent, ou de l'unité qui les a placés, s'ils font partie du même corps.

Lorsque les postes ne parviennent pas à se signaler mutuellement leur présence, ils peuvent, sauf exception, se révéler l'un à l'autre au moyen de fumée pendant le jour, de feu pendant la nuit.

Quand un poste se déplace, il notifie son départ par le signal *clôture* et fait connaître approximativement son futur emplacement.

La signalisation qui peut déceler les emplacements ou mouvement des troupes, ne doit être employée, la nuit, qu'avec beaucoup de circonspection. Il y aura souvent avantage à lui préférer la liaison par estafettes cyclistes ou téléphone.

La signalisation n'est qu'un moyen de correspondance de plus à employer, concurremment ou non, avec les autres, pour assurer la liaison des troupes, liaison qui est d'autant plus à rechercher aujourd'hui sur le champ de bataille que sa réalisation est plus difficile.

Toutefois, si séduisante que soit la faculté de converser à distance à l'aide de signaux, il importe d'éviter qu'elle puisse paralyser l'initiative de chacun, ni retarder ou gêner en rien le *mouvement*, qui est, à la guerre, la forme principale de l'*action*.

Il ne saurait être question de formuler pour l'emploi tactique de la signalisation des règles spéciales rigides.

Une pratique constante au cours des exercices en temps de paix permettra à chacun de développer son expérience personnelle et de demander ensuite à ce procédé de liaison les services très réels qu'il est susceptible de rendre en campagne.

1° *Au combat*. — Les signaux conventionnels suffiront généralement à l'intérieur de la compagnie et même du bataillon.

L'emploi abusif de la signalisation pourrait inviter le chef à intervenir dans le détail de l'exécution et donner au subordonné la tentation d'en référer à

l'autorité supérieure pour éviter tout acte d'initiative et échapper à toute responsabilité.

La signalisation s'indique surtout pour assurer la liaison entre : le chef de bataillon et le colonel, entre ce dernier et le général de brigade, entre une troupe et la cavalerie dont elle dispose (en particulier l'escadron divisionnaire, les éclaireurs montés d'infanterie, etc.), enfin entre le commandant d'une troupe ou d'une fraction de cette troupe chargée d'une action tactique spéciale et le chef de l'artillerie qui est adjointe à cette troupe ou cette fraction de troupe.

Dans ce dernier cas, que le chef de l'artillerie se trouve oui ou non auprès du commandant de l'infanterie, la liaison est assurée matériellement par les soins de l'agent tactique de liaison (officier, sous-officier d'artillerie choisi); l'artillerie fournit les estafettes ainsi que les postes téléphoniques ou de signalisation placés près du chef de l'infanterie, ou, s'il y a lieu, les postes intermédiaires.

2^o *En marche.* — La signalisation fournira le moyen de relier entre elles, dans certains cas, les colonnes de marche, de maintenir la liaison avec une troupe envoyée en flanc-garde au delà d'un obstacle difficilement franchissable (ravin, cours d'eau, etc.).

Il est à observer toutefois que, les postes étant obligés de s'arrêter pour entrer en relation, il conviendra, sauf pendant les haltes d'une certaine durée et le cas de nécessité absolue, d'éviter d'égrener derrière soi des hommes qui ne rejoindraient que difficilement.

3^o *Aux avant-postes.* — La signalisation rend plus particulièrement des services aux avant-postes. On ne peut cependant l'utiliser qu'une fois les différents échelons établis et leur emplacement bien déterminé.

Pendant la période d'installation du réseau et pour les comptes rendus de l'installation, il y a toujours gain de temps et certitude plus grande à s'en tenir aux autres procédés de liaison réglementaires.

4^o *Stationnement.* — Quand les cantonnements sont en relation à la vue, il peut être avantageux, pour éviter des fatigues aux hommes et aux chevaux, d'établir des liaisons par signaux.

En principe, ce procédé ne sera pas utilisé pour transmettre des ordres ou des renseignements d'une importance exceptionnelle.

Il ne m'a paru que les essais faits au cours des manœuvres aient été, en général, pris très au sérieux. J'ai rencontré beaucoup de postes, mais inactifs, les transmissions étant très difficiles, prétendaient-ils, sur le terrain très mouvementé de l'Allier.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Les grandes manœuvres de cette année : le terrain et les forces, la conférence du chef de l'Etat-major, les services. — Expériences de tir. — Pour la flotte aérienne.

Les grandes manœuvres de cette année ont eu lieu, comme je vous l'ai dit déjà dans un terrain classique, un polygone dont les sommets sont Verona-Brescia-Piacenza-Parma-Mantoua. La limite septentrionale, entre Brescia et Verona, présente, en une succession d'arcs ouverts vers le sud, l'amphithéâtre montagneux du lac de Garde, aux noms historiques de Villefranche-Volta-Guidizzola-Castiglione-Lonato. Le reste de cette vaste région est une plaine plate, recouverte d'une végétation touffue et riche en cours d'eau, canaux et fleuves. La culture intensive, la population dense dans des groupements épars, procure à ce théâtre d'opérations des ressources suffisantes pour les besoins d'une armée qui n'est pas destinée à y séjourner longuement. En été, l'eau potable manque quelquefois ; on avait, en conséquence, pris des mesures pour faire suivre les divisions d'un grand nombre de chars pour le transport de l'eau : cette mesure, en pratique, a dépassé les besoins de la troupe.

Les effectifs ont été de deux corps d'armée renforcés et de deux divisions de cavalerie, savoir :

Parti rouge (envahisseur) : V^e corps d'armée (Verone), sous les ordres du lieutenant-colonel Ponza di San Martino, comprenant deux divisions, la 9^e, lieutenant-général Marini, et la 10^e, lieutenant-général Grandi, chacune à deux brigades de deux régiments, cinq batteries de campagne, une compagnie de sapeurs, une section d'infirmerie, une section de subsistances et une colonne de munitions.

En outre : un régiment de bersagliers et un bataillon de bersagliers-cyclistes ; un régiment et une division de cavalerie (général Baratieri) à deux brigades de deux régiments : un groupe de six batteries de campagne et deux batteries à cheval ; une compagnie de télégraphistes et une compagnie de pontonniers.

En outre, encore : le détachement de la forteresse de Peschiera, fort de la brigade de Bergamo à deux régiments d'infanterie, une compagnie d'artillerie à pied, une compagnie de sapeurs, des sections d'infirmerie et des subsistances.

Parti bleu (défense) : VII^e corps d'armée (Plaisance), sous les ordres du lieutenant-général Incisa, comprenant deux divisions de même composition que celles du V^e corps, la 7^e, lieutenant-général Sapelli et une division mixte, lieutenant-général Berta.

En outre : le bataillon des élèves des écoles militaires, un régiment de bersagliers et un régiment de cavalerie augmenté des élèves de cavalerie de l'Ecole militaire et une division de cavalerie, lieutenant-général Sartirana, groupe de six batteries de campagne, une compagnie de télégraphistes, une compagnie de pontonniers, une section radio-télégraphique, un parc d'aérostation.

Au total, 60 000 hommes, dont la moitié environ réservistes de la classe 1884.

La concentration a commencé le 20 août : rouge, à Vérone ; bleu, à Plaisance. Le 20, a été le premier jour des manœuvres, les opérations devant suivre, sans interruption, pendant les premières 48 heures. A partir de la troisième journée, une interruption quotidienne de six heures a été fixée, de midi à 6 heures du soir. Aux manœuvres précédentes, l'interruption était de 12 heures ; on a donc appliqué, cette année-ci, avec plus d'intensité, la fiction de la guerre réelle aux manœuvres ; pendant la nuit, le service des avant-postes devait fonctionner ainsi que celui des reconnaissances de l'adversaire. Le 30 août, a été journée entière de repos, puis les manœuvres ont repris jusqu'au 2 septembre. Le 3, a été consacré à la conférence finale du chef de l'état-major de l'armée, lieutenant-général Pollio, et, le 4, ont commencé les étapes de dislocation. Ainsi, les journées de manœuvres effectives se sont élevées à sept, mais la marche de concentration et de dislocation ont porté la période de 14 à 17 jours.

Pour résumer les opérations avec une absolue vérité et en présenter une critique, il faudrait connaître un grand nombre de détails qui n'ont pu encore être réunis. Contrairement aux précédentes, le chef de l'état-major a promis, pour cette année ici, une relation officielle qui sera prochainement publiée. Pour le moment, je crois pouvoir me borner à résumer la conférence du général Pollio, tenue au Théâtre de Guidizole, le 3 septembre, en la présence de S. M. le Roi, de tous les généraux et officiers supérieurs qui prirent part aux manœuvres et des nombreux officiers étrangers invités à y assister.

Le chef d'état-major a d'abord insisté sur l'absolue liberté laissée aux chefs de partis, malgré la grande étendue du théâtre des opérations. L'expérience l'a confirmé dans l'avantage de ce système qui a permis à ces chefs d'arrêter des ordres rationnels lesquels ont conduit à des situations de guerre rationnelles aussi. La direction des manœuvres n'a dû intervenir que rarement pour élucider certains points et fournir les indications nécessaires. Etant donnée l'immensité du théâtre des opérations, il a fallu encadrer les corps de manœuvre entre des forces supposées.

Le directeur des manœuvres a exposé ensuite la situation générale et les thèmes spéciaux qui en sont découlés pour les deux partis. En l'absence de cartes, cette étude n'offrirait pas pour les lecteurs un très grand intérêt. Il

suffit de savoir qu'une armée bleue supposée, venant du sud, a atteint la ligne du Pô et du Mincio, entre Ostiglia et Mantoue, et s'y est fortifiée. Une armée rouge, supposée, s'avançant au-devant d'elle au sud de Vérone, le commandant en chef bleu donne l'ordre au VII^e corps de remonter la rive droite du Mincio, pour le passer en amont de Goito et menacer les derrières de l'armée rouge. Celle-ci, informée de cette menace, détache le V^e corps, avec mission de suspendre sa marche vers le sud pour se porter à l'ouest à la rencontre du VII^e et couvrir les communications de l'armée¹.

Examinant les mouvements des partis, le général Pollio loue la décision rationnelle du commandant bleu, de s'emparer de Peschiera, au sud du lac de Garde, ce qui lui a permis de couvrir son flanc gauche contre toute entreprise de l'adversaire. Chez ce dernier, il loue la rapidité de sa conversion vers l'ouest et l'ordre avec lequel les troupes ont exécuté cette opération. Il admet aussi la décision du commandant rouge d'infléchir sa marche vers le sud-ouest, pour se porter à l'extrémité de la zone montagneuse, point où il pouvait le mieux remplir sa mission de couverture.

Entrant dans le détail, et après avoir examiné l'activité des différentes armes, le général Pollio a longuement parlé de l'instruction tactique des officiers et des troupes, exposant avec sincérité les nombreuses observations qu'il a eu l'occasion de faire au cours des exercices ; il insiste particulièrement sur la manière de défendre les cours d'eau, sur la tendance à disposer les forces en cordon pour la défense des positions, sur la répugnance à laquelle se heurtent les travaux de fortifications passagères, aujourd'hui si nécessaires pourtant, sur le manque de cohésion et la liaison insuffisante des colonnes d'attaque ; enfin, d'une manière générale, sur l'in vraisemblance trop fréquente de certains mouvements. Parlant enfin des colonnes de trains, qui vont en augmentant de lourdeur et de longueur, il a insisté sur la nécessité d'y faire régner une étroite discipline, si l'on veut les mettre en mesure de circuler. Le général Pollio a terminé par le rappel de quelques souvenirs d'histoire et par une chaleureuse péroraison patriotique.

* * *

On a continué, cette année-ci, les perfectionnements au matériel, particulièrement du matériel sanitaire. Les fours roulants ont été utilisés de nouveau, ainsi que les marmites à double enveloppe pour le transport de la ration chaude. On a fait un large emploi d'automobiles, de camions, de motocyclettes, et l'on a apprécié, une fois de plus, les services que rendent ces engins, ainsi que le concours, pour les servir, des automobilistes et cyclistes volontaires ; et l'on s'est félicité, une fois de plus, de la collabora-

¹ Nos lecteurs pourront se rendre compte de cette situation, en consultant, à défaut d'une carte du nord de l'Italie, celle de la Suisse au 1 : 1 000 000. (Réd.)

tion que peut fournir, en semblable matière, une association nationale bien dirigée et disciplinée.

Une nouveauté a été l'utilisation d'un hôpital fluvial. En temps de guerre, l'ambulance fluviale *Alfonso Litta*, du nom de son fondateur, dépendant de la Croix-Rouge, comprend 10 grandes barques offrant le logement à 214 infirmiers. Aux manœuvres, on s'est limité à 6 barques, dont une pour la direction, l'administration et la pharmacie, 4 servies par 25 infirmiers chacune, et une pour le cuisinier, les magasins et la salle à manger. Chaque barque est munie de pontons qui accélèrent beaucoup l'embarquement et le débarquement ; les lits de malades sont sur le modèle de ceux qu'emploie la Croix-Rouge dans les Francs-hôpitaux, ce qui permet le transport des cas graves sans changement de couches. Chaque barque est munie d'une pompe, tant pour puiser l'eau de la rivière que pour vider la cale, et d'un grand filtre Berkefeld.

* * *

Au cours de l'été, on a procédé à deux importantes expériences de tir. L'une a eu lieu en mer, contre un grand vieux cuirassé à fin de service. On l'a criblé d'un grand nombre de torpilles aux fins de démontrer l'excellence de ces énormes engins et, d'autre part, d'établir la meilleure manière de disposer les cuirassements. Finalement, le vieux bâtiment s'est effondré sous les eaux, capital englouti de plusieurs centaines de milliers de francs qui restaient à amortir, mais ayant rendu de grands services par les derniers essais qu'il a permis.

La seconde expérience a été de même nature, mais sur terre. Au Cenis, se trouvait un vieux fort, le Varisello, que les nouvelles constructions avaient rendu inutile et dont le modèle vieilli ne répondait plus aux exigences de la fortification moderne. Avant de le désaffecter, on résolut d'en faire une cible d'essai pour tir d'artillerie de forteresse. On l'a désarmé, on a tiré de lui tout ce qui pouvait être encore de quelque utilité pour ne lui laisser que ses défenses de maçonnerie et ses blindages, et on l'a mis à la disposition des artilleurs. Un programme complet de tir fut arrêté pour les batteries des forts voisins (canons et obusiers de 149 et de 210 mm.) ; il s'agissait d'établir la résistance des murailles et des terrassements aux projectiles dont quelques-uns d'un type nouveau, et résoudre, en même temps, divers problèmes de tir indirect. Le 1^{er} régiment d'artillerie de forteresse exécuta les tirs auxquels assistèrent un grand nombre d'officiers techniciens et artilleurs.

* * *

L'an dernier, après le succès de notre premier dirigeable militaire, on a pu croire que, dans un laps de peu de mois, l'Italie posséderait une grande flotte aérienne. Il n'en est rien ; un seul nouvel aérostat a été construit,

n° I *bis*, du même type que le précédent, mais perfectionné. Comme il est possible, que, cette fois-ci, ce nouveau ballon devra servir de modèle pour la construction d'une série d'autres, on a voulu l'essayer avec le plus grand soin. Le désastre récent du *République* a mis en évidence la minutie avec laquelle on doit procéder pour la construction de ces engins, résultat d'une combinaison difficile entre ce qu'il y a de plus puissant et ce qu'il y a de plus délicat dans la technique moderne. Nos officiers du génie, installés dans leur atelier de Vigna di Valle, sur le lac de Bracciano, près de Rome, ont presque exagéré les précautions et, pendant des semaines durant, ont éprouvé et rééprouvé l'engin, si bien que l'on peut être certain, aujourd'hui, que notre modèle de ballon dirigeable est l'un des meilleurs qui se puisse imaginer. Le nouvel aérostat a subi l'épreuve d'une série de voyages, et encore qu'il n'ait pas exécuté un de ces parcours dont la longueur impressionne le public, ses sorties ont été nombreuses déjà. La plus intéressante a été la dernière, au mois de septembre, sortie de trois heures, y compris une pointe de quelques kilomètres au-dessus de la mer. C'est la première fois, sauf erreur, qu'un dirigeable a volé sur la mer libre. On comptait le voir, à Brescia, où a eu lieu un grand concours aéronautique, mais il est probable que, l'absence d'un hangar convenable, sur le long parcours de Bracciano à Brescia, a été la cause de son abstention. Ce parcours est d'ailleurs, rendu particulièrement difficile par l'obligation de franchir les Apennins. Quoi qu'il en soit, nous aurons, dès l'année prochaine, trois ou quatre ballons du type I *bis*, dont l'un sera affecté à la marine. Un hangar ne tardera pas à être construit pour lui à Venise.

Un groupe parlementaire pour les progrès de l'aéronautique vient de se constituer à l'instar de ce qui s'est fait en France.

* * *

Nos troupes alpines viennent d'être augmentées d'une compagnie, et le seront de deux encore au 1^{er} octobre 1910. En outre, un remaniement dans le groupement des compagnies entraîne une augmentation du nombre des régiments et des bataillons. Jusqu'ici, nous avons 75 compagnies, groupées en 22 bataillons, qui formaient 7 régiments. Dorénavant, nous aurons 8 régiments, 26 bataillons et 78 compagnies. Le 8^e régiment est destiné à renforcer notre groupement alpin sur la frontière autrichienne. La composition des régiments est, sans doute, de nature à intéresser les lecteurs de la *Revue militaire suisse* :

Régiments.	Dénomination des bataillons.	Compagnies.
1 ^{er} à Mondovi	{ Ceva	1 ^{re} , 4 ^e , 5 ^e ;
	{ Pieve di Teco	2 ^e , 3 ^e , 8 ^e ;
	{ Mondovi	9 ^e , 10 ^e , 11 ^e ;

Régiments.	Dénomination des bataillons.	Compagnies.
2 ^e à Coni . . .	Borgo S. Dalmazzo	13 ^e , 14 ^e , 15 ^e ;
	Dronero	17 ^e , 18 ^e , 19 ^e ;
	Saluces	21 ^e , 23 ^e , 23 ^e ;
3 ^e à Turin . . .	Pignerol	25 ^e , 26 ^e , 27 ^e ;
	Fenestrelle	28 ^e , 29 ^e , 30 ^e ;
	Exilles	31 ^e , 32 ^e , 33 ^e ;
	Suse	34 ^e , 35 ^e , 36 ^e ;
4 ^e à Ivrée . . .	Intra	7 ^e , 24 ^e , 37 ^e ;
	Ivrée	38 ^e , 39 ^e , 40 ^e ;
	Aoste	41 ^e , 42 ^e , 43 ^e ;
5 ^e à Milan . . .	Morbegno	44 ^e , 45 ^e , 47 ^e ;
	Tirano	46 ^e , 48 ^e , 49 ^e ;
	Edolo	50 ^e , 51 ^e , 52 ^e ;
6 ^e à Vérone . . .	Vestone	53 ^e , 54 ^e , 55 ^e ;
	Verone	56 ^e , 57 ^e , 58 ^e , 73 ^e ;
	Vicence	59 ^e , 60 ^e , 61 ^e ;
7 ^e à Bellune . . .	Bassano	62 ^e , 63 ^e , 74 ^e ;
	Feltre	64 ^e , 65 ^e , 66 ^e ;
	Pieve di Cadore	67 ^e , 68 ^e , 75 ^e ;
	Bellune	77 ^e , 78 ^e ;
8 ^e à Udine . . .	Tolmezzo	9 ^e , 12 ^e , 72 ^e ;
	Gemone	69 ^e , 70 ^e , 71 ^e ;
	Cividale	16 ^e , 20 ^e , 76 ^e .

L'artillerie de montagne est très sensiblement augmentée aussi. Nous possédions jusqu'ici 1 régiment de 12 batteries avec un dépôt, plus le groupe de 3 batteries vénitien et le groupe sicilien de 3 batteries également. L'augmentation sera de 9 batteries, et nous aurons ainsi : 2 régiments de 12 batteries avec un dépôt, plus le groupe sicilien. Les batteries sont à 6 pièces. Elles seront prochainement armées du nouveau modèle de 65 cm., à recul sur affût.

La cavalerie reçoit une nouvelle constitution : 29 régiments à 5 escadrons, soit une augmentation de 5 régiments, obtenue par la réduction du nombre des escadrons actifs, de 6 à 5 par régiment et par la création d'un escadron. A chaque régiment est affecté un dépôt comme par le passé.